À Strasbourg, le 14 janvier 2019

Objet : Evaluations CP 2ème session

Madame la Directrice académique,

Le protocole d'évaluations nationales pour les élèves de CP prévoit une deuxième session de passation en janvier.

Vous n'êtes certainement pas sans savoir que les organisations syndicales SE-Unsa, Snuipp-FSU, Sgen-CFDT, Snudi-FO, CGT Educ-Action et Sud-Education demandent au ministre d'abandonner cette phase d'évaluations (cf courrier en pièce jointe). En effet, cette deuxième phase se révèle tout aussi inadaptée que celle de septembre, tant pour certaines consignes de passation que pour certains contenus.

Pour la première session, suite à une demande du SE-Unsa, cinq heures d'activités pédagogiques complémentaires ont été dégagées par le Ministre pour permettre aux enseignants de saisir les réponses de leurs élèves. Dans notre département, le SE-Unsa a obtenu que cette compensation soit portée à 10 heures pour les collègues en ayant fait la demande.

Pour la session de janvier, sans obérer la réponse ministérielle, le SE-Unsa du Bas-Rhin **vous demande une compensation financière par des heures supplémentaires** ; le cas échéant en en accordant une nouvelle compensation horaire pour les personnels concernés sur :

- soit la journée de solidarité,
- soit le temps de classe, en utilisant des moyens de remplacement.
- soit les animations pédagogiques
- soit les activités pédagogiques complémentaires,

Il s'agit pour le SE-Unsa d'une décision de reconnaissance du temps de travail supplémentaire induit par ces évaluations.

Nous vous prions de croire, Madame l'IA-Dasen, en notre attachement au service public d'éducation.

Secrétaire générale du SE-Unsa
du Bas-Rhin